

REPUBLIQUE FRANCAISE

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

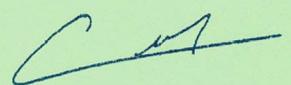
PREFECTURE DU NORD

Commune de BRAY-DUNES

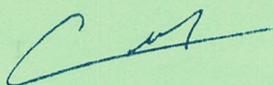
REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à Projet d'extension de la Réserve
Naturelle Nationale de la Dune Marchent

.....
.....
.....
.....



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU NORD

Commune de BRAY-PONCE

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à la demande de la commune

de la commune de Bray-Ponce

.....
.....
.....
.....
.....

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

ENQUETE RELATIVE

A

Projet d'extension de la Réserve Naturelle
Nationale de la dune d'Arland

En exécution de l'arrêté du de Monsieur le Préfet du Nord,
je soussigné, M *Francis LECLAIRE*, ai ouvert ce jour, le présent
registre coté et paraphé, contenant 8 feuillets pour recevoir pendant une durée de
21 jours du *01^{er} février* au *21 février 2022*

Les *01^{er} février* de *09 heures 00* à *12 heures 00*

21 février de *13 heures 30* à *17 heures 00*

de heures à heures

de heures à heures

de heures à heures

Les observations du public.

A *Bray-Dunes* le *25 janvier 2022*

Première journée

CL

Le *01 février 2022* de *09 heures* à *12 heures*

Messieurs contributeurs de bon vouloir, la date de leur contribution
et si ils le souhaitent, leur prénom, adresse et qualité.
ouvertures de la 1^{er} permanence, ce jour, à *12h*

Les autres sans contribution
Clôture de la permanence à *12h00*

Francis LECLAIRE
Commissaire-enquêteur

Stamp: *RECETTES*

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

de Février 2022 : Pièce jointe n°4
Contribution 2016 annexée

[The remainder of the page is crossed out with a large blue diagonal line.]

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

PS n°9

12 FEV. 2022

2022-2017. Tout a fait pour cet projet et extension
de la RMA dans Marbais
Rue Coote
Zyloctis

ZUY2E

Revue WYD COOTE

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

~~.....~~

12 FEV. 2022

ZUYBE

REGISTRE ZUYDOOTE

PS n° 1

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

5

ROBITAÏLE Sylve ZUYDOOTE

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Suite à l'impulsion publique transformer un espace naturel en réserve naturelle, la commune de ZUYDOOTE depuis 63 ans et grâce à la proximité des dunes, un bon moyen de se ressourcer.

Je suis consciente que il faut préserver les dunes.

Je souhaite que les sentiers dunares restent identiques et l'espace ouvert pour les chiens ne soient pas aménagés.

Je souhaite ne porter le brouet dans les sentiers de campagne de mon chien tout en dunes.

Question
Est-ce une bonne méthode de préserver les dunes en utilisant des engins qui laissent des traces et sont très bruyants
concernant

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

S Robitaille

CA

PS No 2

RÉGISTRE ZUYDCOTE

12 FEV. 2022 204E + 204B5E

Mr. René S. Leclaire - Leclaire Zuydcote

Subit à l'inquète publique transférée en espace naturel en espace naturelle

à l'habite Zuydcote depuis 1971 and a Parc en

Présence les chemin de randonnée

à un endroit présente maintenant à passer les chemin en bois dans les zones boisées

à un endroit que les axes par les partibus en face

de la rue des moulin et idem de la rue de la résistance sont en libre accès

à un endroit de représentation et lequel sur les chemins plus régulièrement comme à l'état fait il y a quelques années et l'intention des chemins de randonnée et les activités qui sont en toute état

CA

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Constatement
L. Leclaire

new jointe n° 3


Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Association de Défense du Littoral Est (ADELE)
Maison de l'environnement
106 avenue du casino
59240 DUNKERQUE
Président : M Jean Pierre MOUGEL

à Monsieur le Commissaire enquêteur
à l'attention de M Francis LECLAIRE

Objet : *Enquête publique Communes de Bray-dunes et Zuydcoote*
Projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la dune Marchand
Observations et avis de l' ADELE

Affaire suivie par M Michel MARIETTE et Mme Huguette FLAMENT

Monsieur le Commissaire enquêteur

Le projet d'extension appelle de la part de l' ADELE, les observations suivantes :

1. Au sujet du cordon bordier (avant-dunes dynamique) comprenant les laisses de mer, les dunes embryonnaires et les dunes blanches, la partie située sur le Domaine Public Maritime subit des modifications importantes lors des phénomènes tempétueux rapprochés (exemple les tempêtes Xaver, Egon et Eléonor) ce qui a eu pour conséquence une absence de réalimentation en sable du haut de l'estran (plage sèche)

A titre d'exemple, les pieux et ganivelles mises en place à l'Est de Zuydcoote n'ont pas empêché la dune blanche de reculer de manière significative.

Contrairement à la dune du Perroquet , le secteur est en milieu érosif avec une accentuation du phénomène au fur et à mesure que l'on se rapproche de Zuydcoote poste de secours plage.

Le dossier devrait préciser si l'ensemble de la plage n'a pas tendance à baisser depuis plusieurs années.

Avec ces conditions particulières, vouloir fixer une limite de l'extension de la réserve naturelle côté mer paraît problématique, tant que l'estran, qui subit des variations saisonnières bien marquées n'aura pas trouvé son profil d'équilibre. Ceci semble impossible avec les effets croissants du changement climatique (montée régulière du niveau de la mer avec point d'attaque de la dune blanche différent d'une part et accentuation des phénomènes tempétueux d'autre part).

2. Quant à l'appropriation de la partie « laisses de mer » , attention à ne pas compliquer les missions incombant aux services de l'Etat, voire des collectivités, y compris GEMAPI. Cela d'autant plus qu'entre Bray-dunes « rampe à bateaux » et poste de secours plage de Zuydcoote, il n'existe pas d'accès « pompiers » à la mer pour d'éventuelles opérations :

- Ramassage de matières dangereuses (voire des sachets de drogues) amenées par la mer
- Pollution hydrocarbures (ou autre produit) par les navires avec déclenchement par M le Préfet, du plan POLMAR Terre. Sinistre nécessitant selon les cas, de disposer d'un endroit pour monter, des capacités de stockage très provisoires toute proches. A ce sujet , il y aura lieu de saisir Monsieur le Préfet maritime pour mettre à jour l' Atlas POLMAR. Ce point est d'autant plus important qu'entre le bancs Hills et le banc Breedt , se trouvent les concessions mytilicoles (moules de Dunkerque)
- Vestiges de guerre de l'opération DYNAMO
- Évacuation éventuelle d'un gros mammifère marin échoué

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

9

Suite AS No 3

3. L'extension sur la partie continentale n'appelle pas d'observations particulières. Nous y sommes très favorables.

CONCLUSION :

Avis favorable pour la partie continentale.

Avis favorable avec réserve concernant le DPM.

Adèle

Association de Défense
de l'Environnement
du Littoral-Est
Affiliée à l'ADELFA

Maison de l'environnement - 106, avenue du Casin
59240 DUNKERQUE - Tél.: 03 28 20 30 40

le 15/02/2022

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

U Hamon

*le 21 février 2022 - 13h30 ouverture de la
permanence*

*Jean Pierre LENFANT. Rivierzin de la Dune Marchand
BRAY DUNES*

*Je suis favorable à toute initiative qui peut entraîner
une revalorisation de la biodiversité qui subit actuellement
un effondrement catastrophique.*

Conclusion : feu vert pour cette extension

*J. DEVULDER. HABITANT ZUYDCOOTE
Projet extension de la réserve naturelle nationale*

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

de la dune Marchand

Je ne suis pas contre l'idée de vouloir protéger un espace naturel remarquable mais j'aimerais que la dune Marchand conserve ses chemins de randonnées ainsi que la possibilité de promener les chiens en laisse.

Je trouve dommageable le recours quasi systématique à la pose de grillage comme les grands domaines de chasse en Sobye.

Je préférerais un aménagement de type "plate page bois sur pilotis" afin de mieux canaliser les randonneurs et éviter la déambulation en dehors des chemins. Ce type d'aménagement est déjà utilisé à la réserve naturelle du platier d'oye, à la réserve naturelle des étangs du Romepoère et sur le site naturel du lac bleu à Watten.

De plus ce type d'aménagement permettrait un accès à la dune Marchand des personnes à mobilité réduite (PMR), d'autant que sur la commune de ZUYDCOOTE se trouve l'hôpital maritime de ZUYDCOOTE, l'institut d'éducation motrice VANCAUWENBERGHE la maison d'accueil spécialisée "LE TRIMARAN" et la maison d'accueil spécialisée la dune aux pins sur la commune voisine de GHYVELDE.

Concernant les parcelles 331 et 332 section AB, je regrette qu'elles intègrent le projet d'extension de la réserve car cela risque d'entraîner des conflits sur de futurs aménagements tel qu'une rampe d'accès recours à la plage ou la mise en place d'équipements de préservation de la dune qui sera nécessaire dans les années à venir.

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Clôture de la permanence du 21 FEV. 2022 à 17h00
Annexe 4 de la liste de M. Philippe DUFURAS Repère 2019007E
Annexe 5 annuel M. ISAËRT Christophe *CL*

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

[The remainder of the page is a large, empty area with horizontal dotted lines, crossed out by a diagonal line from the bottom-left corner to the top-right corner.]

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

21-02-2022 à 18 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré.

Je soussigné LECLAIRE Francis déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 21 Jours consécutifs

Du 01 février 2022 au 21 février 2022

Deheuresàheures.....

Et deheuresàheures.....

Les observations ont été consignées au registre par 2 Personnes (pages n° 9 à 10).

En outre, j'ai reçu 1 Lettres ou notes écrites qui sont annexés au présent registre :

- 1. Lettre en date du 16 février 2022 de association ADELÉ
- 2. Lettre en date dude.....
- 3. Lettre en date dude.....
- 4. Lettre en date dude.....
- 5. Lettre en date dude.....
- 6. Lettre en date dude.....

J'ai annexé en outre 6 observations déposées à l'adresse courriel à laquelle le public pouvait déposer. (Registre de la commune siège de l'enquête) *et au registre de WADCOOTE*

Le présent registre ainsi que les 6 pièces qui y sont annexées sont adressés par mes soins le à

DREAL Hauts de France Amiens

Les pièces collées ont été par les Services de la Poste

Signature

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

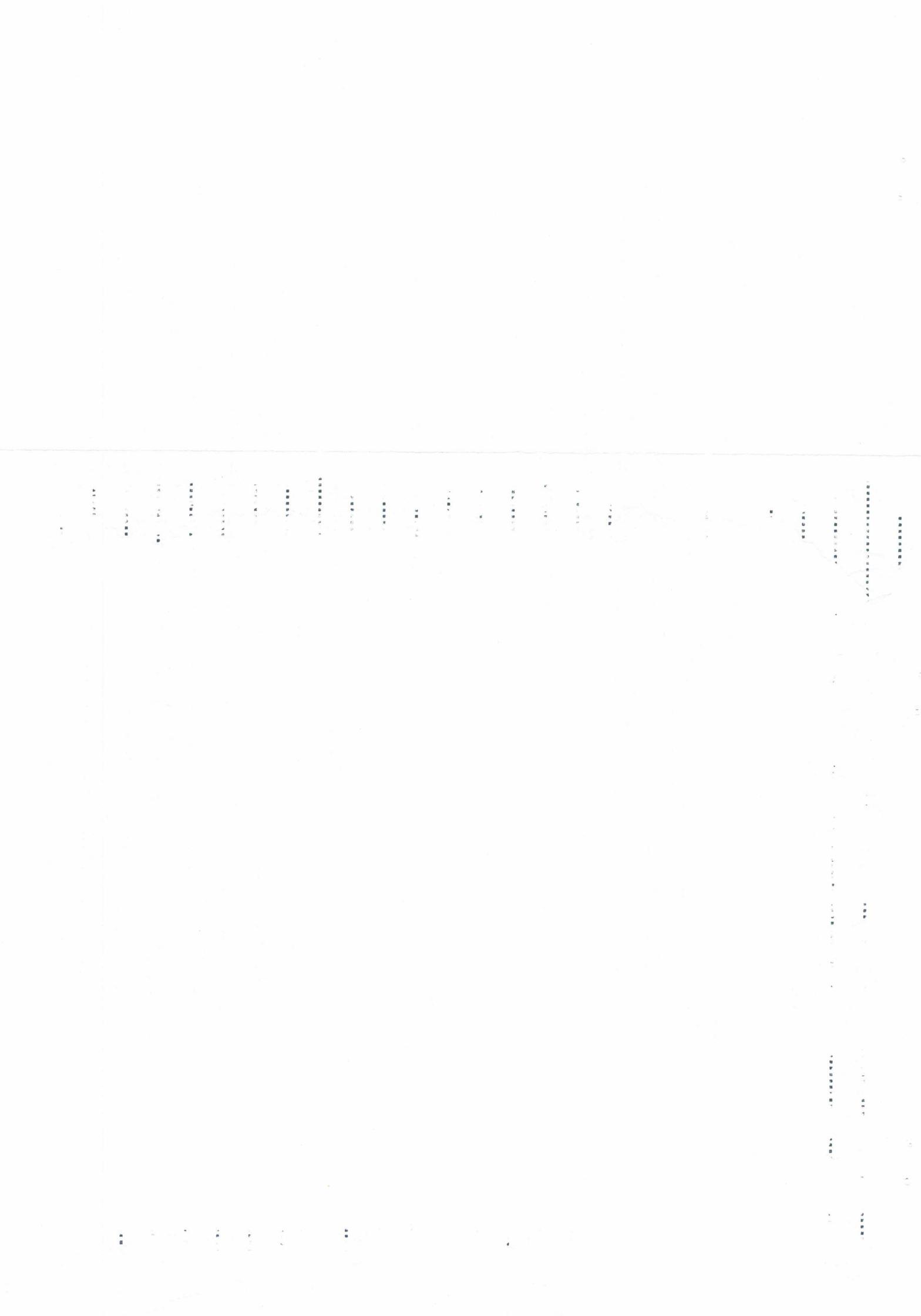
Arroyen PM
à main de BRAY-DUNES

Requête de ZUYDROTE
09-02-2018

ZUYDROTE

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

DUFAY Stéphane Bray Dunes.
Je n'ai rien contre agrandir la zone portuaire, mais je pense qu'il faut préserver les caractéristiques de granite rachabonnées qui traversent actuellement la zone, et de permettre aux habitants d'ici de continuer à vivre quand même en zone naturelle. Je pense que nous pourrions faire faire leurs permis à leurs chiens.
Le quartier qui se situe autour de la rue des Mariniers et de la rue des Estançons de Bray Dunes doit toujours conserver un accès à la plage à travers la zone dunaire, cet accès aurait été dévié lors du grillage avant été installé, il y a plusieurs années autour de l'écoparcage. Il ne faudrait pas le dévier encore en le supprimant cette fois.
L'urgence serait quand même de protéger le caractère dunaire de l'écran maritime avant toute chose.



Philippe Defurnes
3 rue des cyprès
59123 ZUYDCOOTE

Mme Anvers n°1
ZUYDCOOTE

peu annexé n°4
pour BRAY-DUNES
SIEGE



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Enquête publique sur le projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la Dune Marchand

Le projet d'extension du périmètre de la RNN de la Dune Marchand repose sur la volonté de préserver et de renforcer la biodiversité de ce site, exceptionnel sur le plan de la faune et de la flore.

Eu égard aux enjeux liés à la biodiversité au regard notamment de ses apports aux écosystèmes et à l'Homme, ce projet me semble très important et j'y suis, sur le principe, tout à fait favorable.

Je regrette cependant qu'il n'ait pas fait l'objet d'une présentation publique préalable à l'enquête.

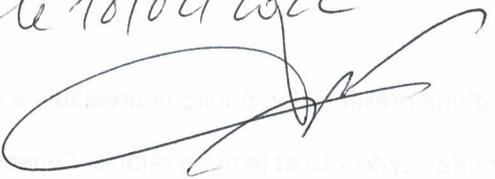
- Je note l'avis favorable de Mme le Maire de Zuydcoote et je m'en réjouis. Cependant, à ma connaissance, ce dossier n'a pas été abordé en Conseil Municipal, ce qui aurait permis à l'ensemble des élus d'en prendre connaissance et de formuler un point de vue partagé.
- La biodiversité est un sujet qui ne peut rester l'apanage de quelques spécialistes et de quelques initiés. Tous les habitants doivent être en mesure d'en comprendre et d'en intégrer les enjeux. Résidant au cœur d'espaces naturels protégés, les habitants de Zuydcoote devraient être les premiers ambassadeurs des politiques de préservation qui sont mises en œuvre dans la Dune Marchand. Il y avait là une occasion unique de les informer et de les sensibiliser.
- Il aurait été également intéressant de présenter en même temps le plan de gestion de la Réserve ou, éventuellement, les grandes orientations qui sont envisagées. Cette remarque concerne notamment les riverains de la future RNN, dont je suis, avec les habitants des rues des Argousiers, des Silènes et des Cyprès. Ceci étant, tous les habitants et les nombreux visiteurs peuvent être intéressés par ces questions de gestion, dont il convient de bien expliciter les motivations. Le dossier d'enquête publique renvoie en quelques lignes au plan de gestion existant, qu'il aurait fallu joindre ou, a minima, résumer.
- Si, comme c'est le cas pour l'actuelle RNN, des accès sont restreints, voire interdits, (ce qui ne me semble pas poser problème en soi dès lors que le public peut continuer à découvrir le site), il aurait été intéressant de mesurer les évolutions par rapport aux pratiques actuelles.
- Ce point concerne notamment la limite entre la future RNN et la plage. De nombreux points de pénétration (et donc de dégradation) peuvent être constatés : il est important de comprendre la manière dont la frange côtière de la RNN va être gérée, notamment au regard de l'érosion du trait de côte.

A

- Un plan de gestion ambitieux suppose que des moyens soient mobilisés en investissement et en fonctionnement. On peut s'interroger sur la mobilisation de ces moyens, notamment pour l'exercice du pouvoir de police au sein du site, qui subit aujourd'hui un certain nombre de pratiques non autorisées (VTT, divagation des chiens, ...). Les gardes du Conseil Départemental en charge des dunes du littoral font un travail remarquable de gestion et de surveillance des sites, mais il ne me semble pas qu'ils soient suffisamment nombreux pour assurer l'ensemble de leurs missions. Qu'en sera-t-il avec une ambition renforcée dans les objectifs de gestion ?

En conclusion, **je renouvelle mon avis favorable sur ce projet** en souhaitant que l'extension du périmètre de la RNN de la Dune Marchand s'accompagne de politiques d'information et de sensibilisation à destination des habitants et des visiteurs, de manière à ce que chacun puisse bien comprendre et s'approprier les enjeux de ce site en particulier et de la biodiversité en général.

le 18/04/2022



----- Message transféré -----

Sujet : enquête publique sur l'extension de la RNN réserve naturelle nationale de la dune Marchand
Date : Mon, 21 Feb 2022 14:54:12 +0100 (CET)
De : > christophe-isaert (par Internet) <christophe-isaert@orange.fr>
Répondre à : Christophe ISAERT <christophe-isaert@orange.fr>
Pour : consultation-du-public.pnb@developpement-durable.gouv.fr

@01

pièce annexée
au dossier de
BRAY-DUNES
pièce 5

EXTENSION DE LA RNN DE LA DUNE MARCHAND

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'agrandissement de la Dune Marchand, et au nom du groupe Nouveau Regard Bray-Dunes, nous sommes d'accord sur ce projet d'extension, mais nous demandons :

- qu'au niveau de la ville de Bray-Dunes, les accès dans la dune donnant sur les rues des Islandais et des Marins, ainsi que celle du Clos Fleuri, soient maintenus ouverts et entretenus.
- que les chiens puissent accompagner leur maître, tant qu'ils sont tenus en laisse, et reste sur les chemins (ce qui n'est pas le cas des chiens errants).
- que les chemins de randonnée et les escaliers (surtout) soit entretenus.
- qu'on protège la dune par des plantations d'oyats côté mer, accompagnés de haies constitués avec des sapins de Noël « recyclés ».

Il va s'en dire que les ballades en vélo restent interdites dans la réserve.

Cordialement,
Christophe Isaert
Conseiller municipal Bray-Dunes

22 FEV. 2022



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

